

PRÉSENCE

Associations présentes ou représentées :

- | | | |
|-----------------------|-------------------------|--|
| 1. Les aiguilleurs | 9. Garou ASBL | 17. Quantum Game |
| 2. AMW | 10. Imagimonde | 18. Rêve Emotion |
| 3. Balteria | 11. Kaernunos | 19. RoS |
| 4. Baronnies | 12. Lunargent | 20. Les Traverses ASBL |
| 5. Bee GN | 13. Memento Mori | 21. Les Voyageurs de
l'imaginaire (VIE) |
| 6. La bonne compagnie | 14. Mortal Fight Circus | 22. Wild Dust |
| 7. DRAL | 15. OV | |
| 8. L'EDM | 16. Phénix | |

Administrateur·ice·s et permanent·e·s présent·e·s : Deborah Alves, Benjamin Anciaux, Rachel Hoekendijk, Lucie Martens, Sacha Masson, Benoît Nicaise, Eric Stevens et Fabrice Wauthy.

Invité·e·s : Stoffel Kock, Nicolas Renard, Natacha Deprez et Marie-Ange Gilkens.

Excusé·e·s : Pauline Berger et Mégane Mathieu.

Présence : 22 membres présents.

Benoît Nicaise présente les règles de prise de parole pour cette AGE et rappelle que la réunion doit se terminer vers 22h30. Il demande donc à chacun·e de faire attention à son temps de parole.

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Pour : 17

Contre : 1

Abstention : 2

L'ordre du jour est approuvé.

SUSPENSION ET DÉMISSION DE BRUNO VAN PUTTE

Eric Stevens présente la situation.

Le 29 mai 2019, les permanent·e·s ont porté à l'attention du CA que Bruno Van Putte avait eu une attitude problématique envers les permanent·e·s et les volontaires. Il a tenu des propos peu agréables, voire agressifs envers ces personnes.

Après quelques recherches, les administrateur·ice·s ont établi que les griefs dénoncés s'apparentaient à du harcèlement moral et ils ont voté sa suspension. Cette dernière fut envoyée le 03 juin. Les administrateur·ice·s ont ensuite voulu le rencontrer pour lui permettre de se justifier. Il n'a pas voulu rencontrer le CA et a remis sa démission le 04 juin.

Benoît Nicaise ajoute que les statuts de BE Larp permettent la suspension d'un administrateur par un vote des deux tiers du conseil d'administration. Il a été porté à l'attention du conseil d'administration que

ce point était contraire à la loi car la jurisprudence indique que seul l'Assemblée Générale peut effectuer la suspension d'un administrateur.

Nous travaillerons à la modification de nos statuts pour les rendre conformes à la loi pour notre prochaine AGO. La lettre de suspension envoyée à Bruno Van Putte vous a été transmise.

RoS : Nous ne vous reprochons pas la suspension de Bruno Van Putte car elle a été faite selon nos statuts. Les administrateur.rice.s étaient très logiquement de bonne foi. Nous avons considéré qu'il était difficile pour Bruno de venir se défendre devant ceux qui l'accusaient et nous l'avons donc appelé pour récolter son témoignage. Nous voudrions vous lire ses remarques. Sofiane Gouigah effectue la lecture de la réponse de Bruno Van Putte.

Nous notons aussi une mauvaise utilisation des mots dans votre lettre. Etant administrateur, Bruno Van Putte n'a pas « usurpé » cette fonction. Il l'a peut-être « outrepassé » mais certainement pas usurpé. Il faut faire attention aux mots utilisés dans ce contexte.

Marie-Ange Gilkens : Il faut faire attention aux mots utilisés. Le harcèlement moral est une accusation grave et vous auriez dû en parler et demander de l'aide. Je connais Bruno Van Putte et je n'ai aucun problème avec lui. J'entends qu'il est en colère et je voudrais savoir d'où vient cette colère. Je ne soutiens pas le CA dans cette initiative.

VIE : Lors de l'affaire des flyers du Trolls et Légendes, un·e administrateur·ice a également outrepassé son rôle en faisant sa demande à Benjamin Anciaux. Pourquoi n'a-t-il·elle pas été écarté·e également ?

AMW : Est-ce que l'on peut avoir connaissance du contenu du mail de la démission de Bruno Van Putte ? A-t-il précisé les motifs qui l'ont poussé à démissionner ? Je note qu'un portrait assez sombre de Bruno Van Putte avait été fait à Eric Stevens lors de l'AGO de février.

Les administrateur·ice·s répondent que la démission de Bruno ne contenait aucune information de ce genre et faisait simplement état de son souhait de démission

Wild Dust demande des précisions sur « l'affaire des flyers » et Lunargent regrette d'avoir été informé si tard concernant cette histoire.

Eric Stevens précise qu'effectivement, un portrait assez sombre de Bruno lui avait été fait et qu'il a essayé de ne pas en tenir compte pour se faire sa propre opinion. Il tient également à préciser que, contrairement à ce que Bruno Van Putte affirme dans sa déclaration lue par Sofiane Gouigha, ce n'est pas Benjamin Anciaux qui a porté la décision de ne pas aller au Trolls et Légendes, c'est lui. Il note également qu'Olivier Joiris, l'organisateur du Troll et Légende, a longuement parlé avec Bruno Van Putte lors de notre présence sur le salon tout en ignorant superbement les autres représentant·e·s de la fédération.

Laura Caenen, représentante de Phénix ASBL, s'exprime en tant que manager professionnel. Elle précise que cette affaire n'est pas très précise, que le harcèlement moral est un fait grave qui pourrait avoir des conséquences graves également pour Bruno Van Putte. Sa vie privée et professionnelle pourrait en pâtir. Je reproche donc la manière dont cela a été fait.

Eric Stevens précise que cette décision n'a pas été prise de gaîté de cœur mais que les administrateur·ice·s ont essayé de gérer la chose du mieux qu'ils ont pu.

Benoît Nicaise rajoute que la gestion du travail des permanents est du ressort du conseil d'administration et non de l'Assemblée Générale.

Concernant le Trolls et Légendes, la manière de fonctionner ne correspondaient à nos valeurs, à nos méthodes de travail et nous avons toujours privilégié les méthodes par rapport au résultat.

Pour ce qui est reproché à Bruno Van Putte, nous notons qu'il a agi sans avoir reçu de mission du CA ou de l'AG. De même, concernant le harcèlement moral, nous avons identifié ses agissements comme tels et nous avons privilégié le bien-être des travailleur·euse·s.

OV : Nous respectons effectivement la vie privée des travailleurs et nous ne demandons pas plus de détails. Cependant, il faut un dossier en béton pour faire ce genre d'accusation et que cela pourrait se retourner contre l'AG. Il aurait fallu passer par un conseiller psycho-social.

Wild Dust : Nous nous interrogeons sur le but de cette réunion. Il nous est impossible de juger le comportement d'une personne qui n'est que rapporté et sur lequel nous ne pouvons avoir plus de détails.

RoS : Il ne faut pas mélanger secret professionnel et devoir de réserve. Nous voudrions pouvoir entendre les permanents à ce propos. Nous notons qu'un·e administrateur·ice a validé cette AGE sur Facebook et que c'est outrepasser ses droits d'administratrice également. S'il s'avère exacte qu'il·elle ait tenu des propos agressifs envers des bénévoles comme le rapporte VIE ASBL, il·elle a fait pire que ce qui fut reproché à Bruno Van Putte et qui a mené à sa suspension. En tant que membre de l'AG, on doit en savoir plus pour prendre la décision de suspendre un administrateur ou non.

OV : Le fait que Bruno Van Putte ait remis sa démission va calmer les choses. Montrons notre volonté d'aller de l'avant. Je propose un vote sur la modification des termes utilisés.

RoS : Nous soutenons cette proposition. Nous proposons d'acter la démission de Bruno van Putte et on laisse tomber la suspension. Si besoin est, on engage une médiation pour la suite.

Garou : Nous sommes heureux de voir que nous arrivons à cette conclusion. On se demande par contre à quoi cela rime de poursuivre cette AGE.

Phénix : Nous voudrions préciser que si nous voulons changer les termes utilisés, nous ne nous prononçons pas sur la véracité des faits évoqués. Cela ne nous regarde pas.

Wild Dust : Nous ne sommes pas aptes à juger cela. Il faut des professionnels pour cette mission. A l'avenir, je voudrais qu'on ne convoque plus d'AGE pour faire médiation ou jugement. Ce n'est pas notre rôle.

Marie-Ange Gilkens : Il y a beaucoup de différences entre harcèlement, conflit, hyper-conflit, etc. La médiation n'est pas tout de suite possible mais il faut informer les permanents et les administrateurs de ce qui existe et je rappelle que les médiations sont faites sous le secret.

Natacha Deprez : Je conseille d'aller voir la médecine du travail. Cela touche à l'intime.

Benoît Nicaise reconnaît que les termes choisis n'étaient peut-être pas les plus adéquats. Le conseil d'administration a acté que les permanents ne voulaient pas s'exprimer sur ce sujet et cela sera respecté. Il me semble difficile de revenir sur notre décision concernant le passif.

Concernant le rôle de l'AG sur ces termes, vous pouvez vous protéger en ne déchargeant pas les administrateurs. Concernant les précisions sur les griefs reprochés à Bruno Van Putte, nous comptons les préciser lors de notre rencontre. Concernant la médecine du travail, la procédure est en cours.

Wild Dust : Arrêtons de tergiverser pour rien. Allons de l'avant, analysons les erreurs et corrigeons-les.

RoS : Nous insistons sur le fait que les termes employés n'étaient pas les bons et le CA n'avait pas le droit de suspendre Bruno Van Putte. Est-ce que le CA accepterait d'envoyer un courrier d'excuse à Bruno sur les mots utilisés et sur l'acte de suspension ?

La bonne compagnie voudrait quant à elle tirer les leçons pour le futur pour que BE Larp puisse s'en ressortir grandie. Nous voulons ainsi savoir ce qui a posé problème.

VIE : Nous pensons que ce n'est pas au CA de s'excuser auprès de Bruno Van Putte mais à l'AG.

GAROU : On pourrait voter sur le fait de savoir si on doit s'excuser mais sur quel sujet exactement ? Sur les termes utilisés ou sur l'action du CA. Pour notre part, nous voudrions affirmer notre confiance au CA et le soutenir.

OV : Nous trouvons inapproprié que l'AG exige des excuses du CA. De même, nous voyons mal comment l'AG pourrait présenter ses excuses à Bruno Van Putte sans avoir une vision globale de la situation. De même, il faudra reconnaître le statut des victimes dans cette affaire.

Benoît Nicaise : Je vous suggère d'effectuer un vote après les débats pour la modification des mots « harcèlement moral » et « usurpation ». Quant à une réflexion sur les actions du CA, celle-ci a lieu dans nos mises au vert où nous prenons le temps de réfléchir sur nos actions et sur l'avenir de BE Larp.

VIE : Êtes-vous suivi par une personne extérieure dans vos mises au vert ? Nous avons des doutes sur les capacités de Benoît Nicaise à se remettre en question car il a dit qu'il ne regrettait pas ses décisions à la Porte Noire. Il ne risque pas d'évoluer dans cet état d'esprit.

AMW : Si on place quelqu'un à l'écart, c'est qu'il y a eu malveillance de cette personne. Votre affaire manque de justification. Vous avez expliqué votre geste mais vous ne l'avez pas justifié. On ne sait rien du fond de l'affaire. Notre situation actuelle vient d'une défiance, d'une incapacité de travailler avec Bruno Van Putte. Je souligne que le pas de côté qu'a fait Bruno vous a rendu service.

Wild Dust : On pourrait faire des fiches de bonne pratique à destination de CA.

Vote : « Présentation des excuses de l'AG pour des termes inappropriés (usurpation et harcèlement moral) et pour le côté inadéquat de la procédure. »

Pour : 7

Contre : 2

Abstention : 12

Le CA rédigera la lettre, l'enverra à l'AG pour approbation avant de l'envoyer à Bruno Van Putte.

Vote : « Présentation des excuses aux personnes lésées à travers le PV d'AG. »

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 11

Motion approuvée.

L'AG acte la démission de Bruno Van Putte.

Concernant l'affaire du Trolls et Légendes : **Lunargent** note que Bruno ne l'a contacté qu'un mois après l'incident. « Je le remercie d'ailleurs à ce propos car il m'a contacté en son nom propre et non au nom de la fédération ».

ETAT DES LIEUX D'AVATAR

La présentation est effectuée par **Rachel Hoekendijk**. Elle précise que sa présentation est le fruit d'une reconstruction avec de nombreux acteur·ice·s.

CRISE AVATAR

Petit état des lieux : Jusqu'en 2016, AVATAR a été organisé par des équipes totalement autonomes mais cela a changé en 2016 quand à cause de manquements de l'équipe organisatrice les permanents sont entrés dans l'organisation. Par la suite, ces dernier·e·s se sont occupé·e·s de plusieurs pans vitaux à l'organisation (trésorerie, administration, logistique et communication).

En 2018, il y a eu une crise organisationnelle et la cellule CORE fut recrée pour l'occasion afin de faire le lien entre les différentes cellules. Mégane Mathieu a représenté le CA et Fabrice Wauthy a représenté les permanents. Nous constatons aujourd'hui que ce fut une erreur de redonner ce nom à cette cellule car d'anciennes fonctions lui furent rattachées dans l'esprit des volontaires l'ayant rejoint alors que le but de cette nouvelle cellule était différent de l'ancien CORE.

Après le débriefing du 27 novembre 2018, les choses ont bougé et des volontaires (Nicolas Renard, Stoffel Kock et Bruno Van Putte) ont investi de l'énergie et du temps dans le projet. Ils ont travaillé sur un organigramme qui structurait l'organisation de l'équipe. Cependant, la perception de cet organigramme était différente selon les équipes. L'une le voyait avec un objectif fonctionnel tandis que pour l'autre, c'était la définition d'une hiérarchie. En effet, cet organigramme excluait les permanents et le conseil d'administration de la sphère décisionnelle. En AGO de février, l'AG a validé l'équipe et certains ont pensé que le vote validait également l'organigramme.

CORE a demandé de rencontrer tous les permanents de manière mensuelle et deux rencontres ont dû être annulées en dernière minute. Une rencontre a eu lieu en avril où CORE, Benjamin et Fabrice ont participé. La rupture de confiance était notée et s'est aggravée. A ce stade, le CA aurait dû changer les interlocuteurs mais cela n'a pas été fait. CORE a cherché à contacter le CA (Mégane Mathieu était indisponible) et Benoît Nicaise a été contacté le 25 mars pour les rencontrer le 27 mais c'était impossible pour lui. Lucie Martens a rencontré CORE le 31 mars et ils lui ont présenté leur projet. Le 18 avril, Lucie Martens est revenue vers le CA pour indiquer que CORE voulait les rencontrer. Le 30 avril, CORE et le CA se sont rencontrés pour la présentation du projet. Le CA s'est engagé à répondre endéans les deux

semaines en proposant une marche à suivre pour la suite des discussions. Le CA a travaillé sur le projet et a proposé un Doodle de rencontre à l'équipe pour en discuter. CORE n'a pas rempli le Doodle et les tentatives de communication n'ont plus abouti. Le 31 mai, trois lettres sont envoyées annonçant la démission des volontaires de CORE.

Après la démission, le CA a contacté les bénévoles pour reconstruire le puzzle et il a fallu déminer pendant deux semaines. Nous avons ensuite organisé une réunion de conciliation le 17 juin avec Marie-Ange Gilkens. Ce fut fort positif. Lors de cette réunion, nous avons constaté :

- Le nom CORE était problématique car il est connoté.
- Réponse trop tardive sur l'organigramme. Le CA présente ses excuses à l'équipe.
- Réponse trop tardive aux problèmes engendrés. Le CA présente ses excuses à l'équipe.
- Perte de communication au su des méthodes utilisées par CORE (réunion de visu sans PV et quasi sans note). Peu ou pas d'utilisation de l'outil Slack.
- Quand les problèmes ont émergé, CORE était le seul lien entre les permanents et les volontaires. Cela a engendré de mauvaises informations, des informations contradictoires, etc.
- Tous et toutes ont fait de nombreux efforts pour faire avancer AVATAR. La situation en place à renvoyé une impression d'immobilisme et de stagnation.

Stoffel Kock est assez d'accord avec ce qu'a dit Rachel Hoekendijk. Il y a cependant des « détails » qui ne sont que des détails mais qui sont importants pour nous en matière de ressenti.

En 2018, c'était un projet ouvert (il n'y a pas de chef dans l'équipe de lancement).

- Cela a foiré l'année passée car il fallait un chef.
- On nous a demandé de devenir CORE en 2018 et on l'a fait.
- Pour 2019, on voulait être clair et honnête depuis le départ.
- On voulait rassembler les choses et « améliorer » AVATAR (selon notre point de vue du moins).
- On a créé un organigramme ensemble et j'ai compris que l'AG a voté pour cet organigramme.
- On a essayé de travailler ensemble mais nos attentes étaient différentes.
- Dans notre tête, on était organisateurs et donc, on était les boss.
- On n'a pas eu les réponses que nous espérions et notre ressenti était que les permanents et les administrateurs ne voulaient pas bosser avec nous.
- Lors de la présentation de notre projet, on avait peur de faire peur. On avait écrit un document très carré mais on pensait l'adoucir en réunion. En sortant de la réunion, on pensait que tout était positif puis, on a ensuite reçu la réponse du CA et on a été déçus.

Après notre démission, nous avons reçu des messages peu corrects des administrateur·ice·s. J'ai mis des centaines d'heures dans ce projet, j'ai dépensé beaucoup d'argent, je donne, je donne et j'ai le sentiment de ne rien recevoir en retour. Je vois un·e administrateur·ice qui a des propos difficiles pour moi. Il y a des choses très dures dans notre document mais on voulait l'apaiser par des paroles lors du CA. On n'a jamais eu le droit de faire des trucs, on ne peut rien faire sur le budget alors que nous sommes les organisateurs.

Rachel Hoekendijk note qu'il n'a s'agit de malveillance ni d'un côté ni de l'autre, même plutôt d'énormes investissements. Toutes les parties ont ressenti une grande violence.

ETAT DES LIEUX ACTUEL

Rachel Hoekendijk précise que l'organisation d'AVATAR se poursuit. Une rencontre avec les RTI et le RTO a été faite ainsi qu'une autre rencontre avec les volontaires, démissionnaires ou non.

Les membres de BE Larp peuvent également s'investir dans le projet s'ils le désirent.

AVATAR LE FUTUR

BE Larp a appris de ses erreurs et ce n'est pas la même crise qui revient tous les ans (celle-ci est différente de celle de 2018 par exemple). On a déjà commencé à bosser sur cela et on a demandé l'aide d'un médiateur externe.

Wild Dust : D'un point de vue extérieure au conflit, je note qu'on veut tous améliorer la situation selon notre vision de ce que doit être le projet. On a toutes et tous un ego et il s'agit de savoir que nous interprétons les choses. Il nous faut de l'humilité et une véritable écoute des autres. On ne nie pas les erreurs et BE Larp est le fruit de l'investissement de chacun. Et cet investissement peut être différent selon les personnes, les membres et les intérêts de chacun. Nous ne sommes plus la fédération d'il y a 15 ans alors arrêtons de nous jeter la pierre et avançons. N'ayez pas peur d'avoir recours à des médiateurs avant qu'il ne soit trop tard.

VIE : Nous avons 4 questions pour le CA.

- Pourquoi la date de rencontre avec l'équipe CORE a été déplacée à une date où Bruno Van Putte ne pouvait pas venir ?
- Pourquoi avez-vous minimisé le départ des « quelques bénévoles » ?
- Pourquoi avez-vous annoncé en réunion que Pierre-Alexandre et Deirdre étaient revenus dans l'équipe alors que ce n'était pas vrai au moment de cette réunion ?
- Pourquoi un-e administrateur-ice a envoyé des messages « insultants » aux démissionnaires ?

Le CA répond aux interrogations de VIE. Concernant la première question, la date de rencontre était à la base une réunion de CA et un problème d'agenda interne a fait que nous avons dû modifier la date. Concernant le fait de minimiser le départ des bénévoles, il s'agit d'une formulation malheureuse et nous nous en sommes excusés auprès des personnes qui se sont senties insultées par ce terme. Concernant le retour de Pierre-Alexandre et Deirdre, il ne s'agissait pas d'une annonce officielle mais bien d'une spéculation comme cela a été dit en début de ladite réunion. Quant aux messages « insultants », nous contestons ce fait.

Phénix : Il faut repenser l'organigramme d'organisation et le clarifier avant l'AG ordinaire de 2020. Il pourrait être intéressant d'organiser une prochaine AGE fin octobre pour clarifier ce travail. Rachel Hoekendijk approuve l'idée d'un travail mais ne pense pas qu'une AGE soit la meilleure instance pour traiter de cela.

RoS regrette que le Conseil d'Administration n'ait pas voulu inviter Nicolas Renard et Stoffel Kock. Il faut donner la parole à tous les bénévoles. Concernant l'organigramme, nous pensons que celui présenté par le CA est le bon et nous regrettons que l'AGO ait validé le précédent. Nous notons aussi qu'il est inacceptable que des bénévoles soient insultés si cela s'avère vérifié.

Wild Dust : Nous n'avons pas déterminé de missions ou d'objectifs pour ce projet. Pourquoi n'y a-t-il pas eu une définition des rôles et des tâches ? Améliorez-vous dans la précision de vos documents (par exemple l'ordre du jour de cette réunion).

Les aiguilleurs n'expliquent pas la démission de 27 personnes sans raison valable à une date si proche de l'événement. Ils observent que tout le monde se tire dans les pattes sans chercher de solution. La communication de BE Larp est également floue.

Les Traverses aimeraient ouvrir le débat de l'avenir d'AVATAR aux membres de l'AG.

GAROU ajoute qu'il n'y avait pas besoin d'AGE aujourd'hui et celle-ci n'a servi à rien si ce n'est à montrer des intérêts personnels au travers de clubs membres de la fédération. Il y a deux ans, nous avons rencontré un problème similaire qui n'a pas abouti. Nous sommes heureux aujourd'hui de constater que d'autres partagent notre avis. Nous souhaitons enfin bon courage à l'équipe AVATAR.

La bonne compagnie s'interroge sur cette édition actuelle d'AVATAR. Tous les postes clés sont-ils remplis ? Laura Caenen confirme que tous les postes clés sont remplis.

RoS aimerait que l'on travaille plus sur la méthodologie de la fédération que sur la méthodologie d'AVATAR.

Les aiguilleurs notent que la clarté des missions laisse à désirer et aimerait clarifier le ROI de la fédération. AVATAR n'est qu'une mission parmi toutes celles de la fédération et il ne faudrait pas que cette dernière ne prenne toutes les ressources de BE Larp.

TRAVAIL DES PERMANENT·E·S

Wild Dust note que l'AG demande à chaque réunion des comptes aux permanents alors que leur supérieur hiérarchique est le CA.

Les Aiguilleurs : Les permanents doivent bosser pour l'assurance et le calendrier. Les permanents travaillent sur d'autres projets. Il n'y a pas qu'AVATAR. Concernant l'assurance, on note qu'elle est au nom d'AVATAR asbl et cela pose problème. Afin d'être plus efficaces, les Aiguilleurs aimeraient aussi définir un temps précis pour chaque point de réunion.

Benoît Nicaise indique que les permanent·e·s travaillent à flux tendu en permanence depuis de trop nombreux mois. Des recherches sont en cours pour améliorer la situation.

La **RoS** ne doute pas du travail des permanents mais uniquement de leur encadrement. Le rôle de l'AG est de dire au CA ce que les permanents doivent faire. Cela devrait être inscrit dans l'organigramme de la fédération.

VIE indique que ce n'est pas aux bénévoles de s'adapter aux permanents mais l'inverse. Les permanents n'ont pas de cadre et je note au vu des expériences vécues que j'ai trouvé la cause du départ des bénévoles, ce sont les permanents !

Wild Dust indique que le sondage a temporairement été mis de côté par manque de temps mais qu'il n'est pas oublié.

OV conseil aux administrateurs de réfléchir à l'aspect extérieur de leur communication, à l'impression qu'ils donnent et ajoute que la transparence doit être une priorité.

La **RoS** pense que ce sont les permanent·e·s qui devraient être responsables des projets. A eux de voir comment faire pour les réaliser (déléguer avec des volontaires motivé·e·s, coordonner les actions avec le CA, réaliser les tâches eux-mêmes, etc.) Cela permettrait à l'ensemble des projets votés en AG d'aboutir au lieu de stagner si aucun volontaire n'est trouvé.

Natacha Deprez : J'ai lu votre P4 et ce que j'entends ici me surprend. Je rappelle que BE Larp doit répondre à des obligations légales. Je suggère fortement aux membres de lire le P4 de BE Larp s'ils ne l'ont pas déjà fait.

Rachel Hoekendijk pense qu'on peut remercier les bénévoles qui se sont impliqués dans un projet. Elle remercie également les permanent·e·s pour leur travail et pour le fait qu'ils soient présent·e·s en dehors des heures de boulot.

Wild Dust aimerait remercier les administrateur·ice·s pour leur travail et rappelle que ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas suivi un projet qu'ils n'en ont pas porté d'autres.